

La baisse de la facture de gaz ne durera pas

En août, les montants à payer vont très modiquement diminuer... avant de repartir à la hausse dès le mois prochain.

Vincent Vérie

IL N'Y A PAS de petites économies ! Dès ce samedi, les 7,3 millions de foyers qui consomment du gaz indexé sur les prix du marché verront leurs factures baisser en moyenne de 0,8 %. Soit 1,32 € TTC de moins sur la facture d'août. Des calculs effectués par la Commission de régulation de l'énergie, qui établit chaque mois un prix de référence.

Si cette diminution, modeste, intervient après plusieurs mois de hausse, pas de quoi sabrer le champagne non plus. Elle ne durera pas. « Il y a un décalage de deux mois entre les évolutions sur les prix de marché et ce qui se passe dans les offres, décrypte Sylvain Le Falher, cofondateur du comparateur Hello Watt. Donc, en août, ce qu'on paye, ce sont les prix de marché de juin. À un moment où la situation s'est détendue au Moyen-Orient entre l'Iran et les États-Unis. »

Depuis, le contexte s'est grandement dégradé, avec la reprise des frappes et une navigation dans le détroit d'Ormuz, où transitent 20 % des hydrocarbures de la planète, toujours verrouillée. Cette nouvelle hausse des tarifs en perspective s'annonce alors que les prix sont déjà élevés. « Historiquement, en été, on était plutôt à 30 € par mégawattheure (MWh), rappelle Thierry



Le prix du gaz n'a cessé d'augmenter ces derniers mois, sur fond de guerre en Iran.

Bros, expert énergie et enseignant à Sciences-po. Nous sommes arrivés à 60 €/MWh. »

De 15 % à 20 % plus cher cet hiver ?

Et même si le calme réussit à s'imposer, difficile d'envisager que les tarifs reviennent à une situation normale. « Il faudrait un optimisme forcené pour imaginer que le Qatar, gros producteur de gaz, remette en route toutes ses unités de liquéfaction détruites par l'Iran en un claquement de doigts, poursuit Thierry Bros. Récemment, lorsqu'il a voulu relancer ses unités, il y a eu une explosion. Ce sont des process compliqués. »

Alors, à quelle majoration s'attendre quand le temps commencera à se rafraîchir,

en automne, et que la demande en gaz va croître ? « Entre 15 % et 20 % », estime Thierry Bros. Mais c'est sans compter les hausses des prix engendrées par les coûts d'entretien du réseau. « Il y a trois composantes dans une facture de gaz, rappelle Sylvain Le Falher : le prix de la molécule, qui évolue tous les mois ; le coût d'entretien du réseau – or, le nombre de clients et la consommation reculent. Mécaniquement, le montant pour cet entretien augmente pour chaque client qui reste ; enfin, les taxes. Sans dire qu'elles vont augmenter, elles ne vont sûrement pas diminuer. »

En effet, face au réchauffement climatique, difficile pour l'exécutif de réduire la fiscalité sur les énergies carbonées alors qu'il pousse au dévelop-

pement des énergies propres. D'où le plan d'électrification des besoins ou encore des aides à l'installation des pompes à chaleur. « Pour réaliser des économies, on peut toujours renégocier ses contrats de gaz, c'est le moment, insiste Sylvain Le Falher. Mais la meilleure solution, c'est de passer à l'électrique. »

Dernier salut cet hiver pour les 11 millions de consommateurs de gaz tout contrat confondu : « Qu'Engie, premier fournisseur en France, dont l'État est actionnaire à hauteur de 30 %, rogne ses marges, plaide Thierry Bros. Total a aidé le gouvernement en capant ses prix du produit pétrolier à la pompe. EDF aussi avec un programme d'électrification. Le seul qui n'a jamais rien fait, c'est Engie. »